Pont Saint Esprit, le 19 mai 2021

OBJET : ATTESTATION OXYDE ETHYLENE HUILE DE SESAME

Madame, Monsieur,

Nous vous attestons par la présente de l'absence d'utilisation d'oxyde d'éthylène à toutes les étapes de production de notre *huile de sésame* (production des matières premières, transport, fabrication des huiles…).

Conformément aux recommandations des autorités et de nos syndicats, dont le Synabio*, et pour plus de fiabilité des résultats, nous réalisons une analyse de la teneur en oxyde d'éthylène le plus en amont possible de la chaîne. Celle-ci est donc réalisée uniquement sur les matières premières, les graines de sésame.

De plus, les cahiers des charges, sur lesquels nos fournisseurs s'engagent, tiennent compte de la réglementation en vigueur.

**Extrait de la communication Synabio du 16.04.21* : « *Nous souhaitons attirer votre attention sur de nouveaux points de vigilance tirés de vos expériences et de nos échanges au sein du Comité scientifique de Securbio :*

- Pour réellement tirer un bénéfice de votre investissement sur les analyses et sécuriser les filières, les analyses ETO + 2CE doivent être faites en amont et donc sur les matières premières, et suivre les lots tout au long de la filière. Si vous êtes acheteurs de produits transformés, demandez les analyses des lots utilisés à vos fournisseurs et ne réanalysez pas systématiquement les produits. C'est le travail en filière que vous devez privilégier et qui sera le plus bénéfique et utile pour tous.

- Il y a de nombreuses questions sur la robustesse des résultats des analyses, et des résultats contradictoires entre les laboratoires. Les DDPP sont en train de challenger les laboratoires privés sur le sujet, nous les avons interrogés également

et nous allons interroger la DGCCRF sur les analyses réalisées dans les laboratoires publics. Nous vous tiendrons au courant des résultats de cette démarche. …»

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Service réglementaire
Aurélie GUILLON

HUILERIE EMILE NOEL SAS
Capital 949 000 €
Chemin des Oliviers - BP 31099
30130 PONT SAINT ESPRIT CEDEX
Tél. 04 66 90 54 54 - Fax 04 66 39 42 31